

## AVENANT N° 2 A L'AVIS DE COURSE

### 4 : COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse : [www.guyaderbermudes1000race.com](http://www.guyaderbermudes1000race.com).

[DP] ~~Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux~~

## AVENANT N° 1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

### 22. PUBLICITÉ DE L'ÉPREUVE [DP]

B ) Pavillons de course fournis par l'AO.

Les pavillons de course (2 Guyader Bermudes 1000 Race Brest-Brest) devront être portés jusqu'à 20 milles après le départ et 20 milles avant l'arrivée à Brest

### ANNEXE 2 : DEPART ET ARRIVEE

#### 2.1 Position de la ligne de Départ :

La ligne de départ sera située dans l'anse de Bertheaume à la sortie du goulet de Brest, elle est définie par le mât portant un pavillon orange sur le bateau comité de course à laisser à tribord et le côté parcours d'une bouée gonflable de couleur orange à laisser à bâbord

Ajouter : Une marque (bouée gonflable de couleur orange) sera mouillée à proximité de l'axe de la ligne à une distance de 50 mètres environ du bateau comité.

Cette marque a rang de marque de départ et devra être laissée du même côté que le bateau comité, il est interdit de passer entre cette marque et le bateau comité.

#### 2.2.1 Zone A : dans la rade de Brest

L'arrivée sera située dans la rade de Brest après franchissement du Goulet.

La ligne d'arrivée est matérialisée par l'alignement entre la bouée latérale bâbord Pénoupèle à laisser à tribord, position : 48°21'450 N – 004°30'500 W et le côté parcours d'une bouée gonflable

orange : position 48°21.575 N – 004°30.500 W à laisser à bâbord

De nuit la bouée gonflable sera dotée d'un flash light de couleur orange.

## **ANNEXE 1 – PARCOURS**

*Les coordonnées des points sont données en WGS 84 à titre indicatif et leur positionnement ne peut donner lieu à demande de réparation. (Ceci modifie la RCV 62).*

### **1.1 PARCOURS, environ 1280 N**

*Ligne de départ définie en Annexe 2*

- Bouée latérale « Charles Martel » à laisser à tribord : 48°18.950 N - 004°41.900W
  - Bouée latérale Le Trépied à laisser à bâbord : 48°16.700 N - 004°41.500 W
  - Tourelle « La Parquette » à laisser à bâbord : 48°15.900 N - 004°44.300 W
  - Bouée cardinale Sud « Basse Royale » à laisser à tribord : 48°17.450 N - 004°49.600 W
  - Bouée cardinale Sud « Pierres Noires » à laisser à tribord : 48°18.470 N - 004°58.148 W
  - Ile OUESSANT à laisser à tribord
  - Waypoint : « Tout Commence en Finistère » à contourner en laissant à tribord : 46° 30' 00 N / 009° 00' 00 W
  - DST du Fastnet, zone interdite à contourner en laissant à bâbord
  - Fastnet Rock à contourner en laissant à bâbord (51°23, 3 N / 009°36,1 W)
  - DST du Fastnet, zone interdite à laisser à bâbord
  - Waypoint « Gallimard » à contourner en laissant à bâbord 50°30'00. N / 017°00.00 W
  - Ile OUESSANT à laisser à bâbord
  - Bouée cardinale Sud « Pierres Noires » à laisser à bâbord : 48°18.470 N - 004°58.148 W
  - Bouée cardinale Sud « Basse Royale » à laisser à bâbord : 48°17.450 N - 004°49.600 W
  - Tourelle « La Parquette » à laisser à tribord : 48°15.900 N - 004°44.300 W
  - \* Bouée latérale « Charles Martel » à laisser à bâbord : 48°18.950 N - 004°41.900W
  - \* Le phare de la pointe du Toulinguet à laisser à tribord : 48°16,800 N - 004°37,800 W
- Les marques précédées de \* sont des marques où pourra être effectuée une arrivée telle que définie en annexe 2, Art 2.2
- *Ligne d'arrivée définie en Annexe 2*

Affiché le 6 mai 2023 à ..h..

Le président du comité de course  
Jean Coadou

Le président du jury  
Georges Priol

Le directeur de course  
Hubert Lemonnier